

Ce CTSD se tient dans un contexte national et international particulièrement éprouvant qui pèse lourdement sur le moral et une crise sanitaire, qui a perduré, et a usé les corps et les esprits.

Sur le terrain, la dotation que nous avons dénoncée lors du précédent CTSD se traduit par des conditions de travail des personnels d'enseignement dégradées, certains collèges en sont la triste illustration. Malgré une crise sanitaire sans précédent qui a durablement déstabilisé le système éducatif, alors même que le ministre s'enorgueillissait dans des médias décidément bien complaisants de garder les écoles ouvertes, les moyens n'ont pas été maintenus pour faire face aux difficultés scolaires, bien au contraire. Les inégalités se sont renforcées, accentuées, et la FSU n'a eu de cesse de le dénoncer au sein de toutes les instances et dans les manifestations. Aucune réponse sérieuse n'a été apportée... « *Les informations remontent* », nous dit-on, « *les autorités de tutelle notent scrupuleusement et restent vigilantes* » ... A quoi bon puisque notre ministère a suivi aveuglément sa feuille de route, supprimant encore cette année 440 postes (élevant à 7900 suppressions de postes sur son quinquennat) laissant donc sur le côté des élèves perdus, désorientés et souvent en souffrance.

Cette année, dans le Territoire de Belfort, nous pouvons encore constater de très nombreux compléments de services. Cette répartition est une conséquence directe de la situation démographique à laquelle s'ajoute la politique de plan social portée par le président Macron et le ministre Blanquer. La conjonction de ces deux facteurs se traduit donc par un bilan création/suppression de 3 suppressions pour 0 création. **Pour nos collègues TZR et nouveaux entrants dans le métier, la perspective d'obtenir un poste fixe et des conditions stables s'éloignent, d'autant que cette année des postes ne seront pas mis au mouvement car réservés à des stagiaires temps plein pour rentabiliser la fonction aux dépens d'une formation initiale de qualité.**

Quant aux compléments de services et aux mesures sur les postes, nous interviendrons au cours de ce CTSD pour les situations sur lesquelles nous vous avons déjà alertés en groupe de travail. Il faut cependant bien garder à l'esprit les **conséquences d'un complément de service sur les conditions de travail** : accroissement des difficultés d'intégration au sein des équipes et de celles du suivi des élèves dans de bonnes conditions. Avec le service partagé, la perte de sens du métier est énorme tant la charge de travail est démultipliée (nombres de programmes différents à préparer, perte de liberté pédagogique, fatigabilité accrue par les temps de transport importants, nécessité de s'adapter au fonctionnement parfois différent de chaque établissement). Il ne faut pas non plus oublier que selon les disciplines, les contraintes générées par ces compléments de service sont différentes. Par exemple, une discipline qui a un nombre d'heures par niveau important devra se dérouler sur plusieurs journées impliquant des déplacements plus fréquents. **Ces situations ont des répercussions importantes sur la vie professionnelle mais aussi sur la vie privée des enseignants et leur pouvoir d'achat, avec la hausse des coûts de transport.** Pour les élèves cela se traduit par des professeurs qui ne pourront pas s'impliquer dans des projets d'établissements et des actions pédagogiques, le risque est aussi de voir des options et des langues vivantes disparaître.

La FSU, organisation majoritaire parmi les personnels, dénonce ce recours encore trop fréquent aux compléments de service qui devraient pourtant avoir un caractère exceptionnel.

Sans un changement de politique, nous ne pouvons que prévoir une accentuation de la fuite des enseignants, une réelle difficulté à recruter, et, malheureusement, l'apparition de déserts éducatifs dans les années à venir. La FSU continuera à se mobiliser pour la revalorisation des métiers de l'éducation. Pour cela la **FSU appelle à la grève pour les salaires le 17 mars.**